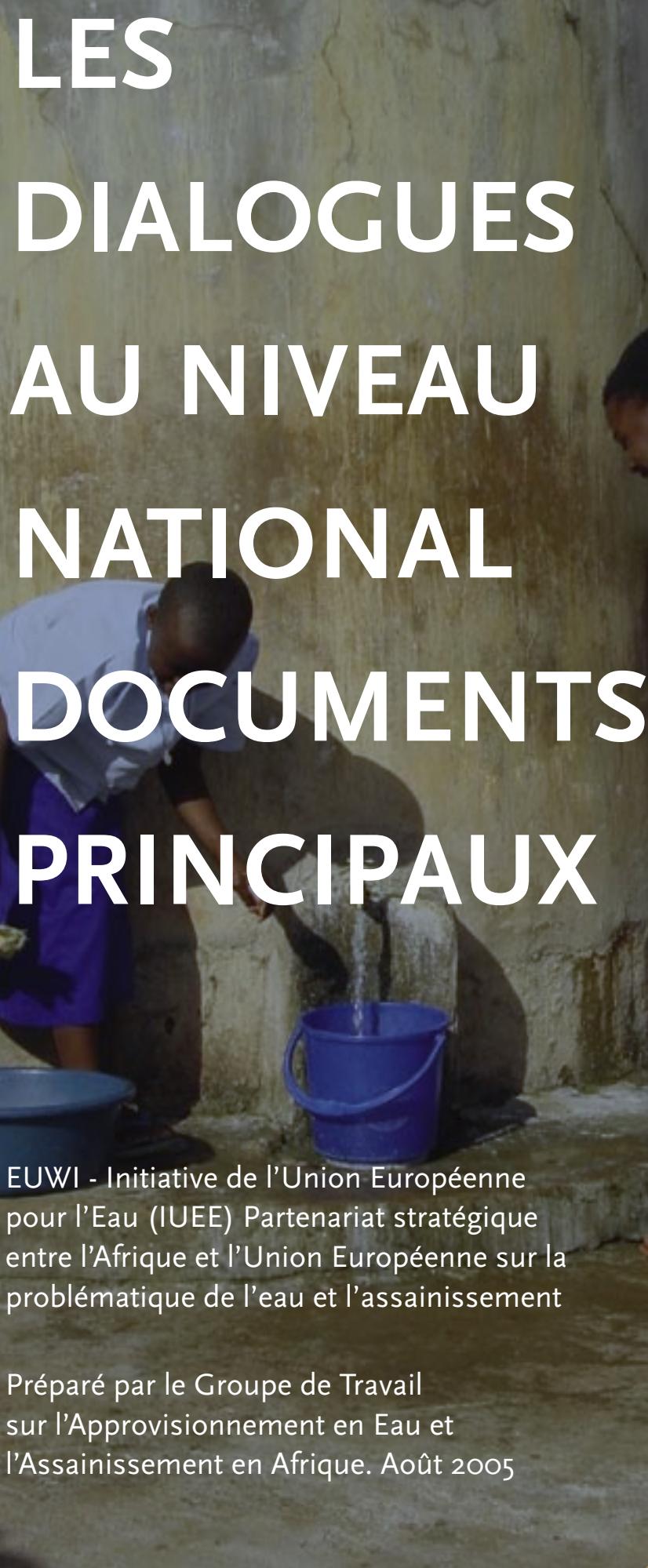


LES DIALOGUES AU NIVEAU NATIONAL DOCUMENTS PRINCIPAUX

EUWI
EU WATER INITIATIVE



EUWI - Initiative de l'Union Européenne
pour l'Eau (IUEE) Partenariat stratégique
entre l'Afrique et l'Union Européenne sur la
problématique de l'eau et l'assainissement

Préparé par le Groupe de Travail
sur l'Approvisionnement en Eau et
l'Assainissement en Afrique. Août 2005





Introduction

Cette brochure compile les derniers documents sur le processus du dialogue au niveau national préparé par le groupe de travail sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement de l'Initiative de l'Union Européenne pour l'Eau (IUEE). Le groupe de travail est aussi impliqué dans d'autres activités qui prennent en compte le renforcement des capacités, l'harmonisation et la coordination des activités.

Pour obtenir d'autres documents et information sur le Groupe de Travail, vous pouvez consulter le site internet de l'IUEE : <http://www.euwi.net/> (en Anglais)

Cette brochure contient:

- Le mandat du Processus de dialogue au niveau national
- Le canevas d'observation pour le dialogue au niveau national
- Le statut du dialogue au niveau national pour les 11 pays pilotes (Juillet 2005)
- Questions fréquentes

Les document ont pour objectif de clarifier le processus du dialogue au niveau national et de procurer un guide de travail flexible pour les 11 pays pilotes, pour la planification stratégique 2005 du Partenariat stratégique entre l'Afrique et l'Union Européenne sur la problématique de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène et en harmonie avec les politiques nationales et le financement pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE).

Pour cette raison, le groupe de travail sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement en Afrique est guidé par l'intérêt d'intégrer les activités avec le groupe de travail de l'IUEE sur la GIRE et le financement pour chaque pays spécifiques.

Tous les documents sont aussi disponibles en Anglais et en Portugais. Ces documents peuvent être téléchargé sous le format sur le site internet de l'IUEE.

Cette brochure est un document 'vivant'. Les commentaires et les suggestions seront très appréciés ; vous pouvez les envoyer via le forum des commentaires de la page internet de l'IUEE.

Mandat du processus de dialogue au niveau national

1. Historique

Lors du Sommet mondial pour le développement durable (WSSD), les gouvernements africains et européens ont lancé une initiative pour l'eau afin de contribuer à la mise en œuvre des Objectifs Millénaire pour le développement (OMD) dans le secteur de l'eau et de l'hygiène, en privilégiant une approche intégrée des ressources de l'eau. L'initiative a été retenue dans la déclaration de Johannesburg.

Ses objectifs sont les suivants :

- Renforcer l'engagement politique pour l'action et souligner l'importance le rôle de la problématique de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement dans la réduction de la pauvreté.
- Promouvoir le dialogue pour améliorer la bonne gouvernance dans la gestion de l'eau
- Améliorer la coordination et la coopération dans le développement en général et dans la mise en œuvre des projets d'eau, d'hygiène et d'assainissement.
- Promouvoir la coopération régionale et sous-régionale dans la gestion de l'eau en encourageant la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)
- Améliorer l'utilisation et l'impact des fonds existants et mobiliser des fonds additionnels.

La composante africaine de l'Initiative d'Union Européenne pour l'Eau européenne pour l'eau (IUEE) a été officialisée durant le sommet mondial du développement durable sous forme de partenariat stratégique entre l'Afrique et l'Union Européenne. La création d'un groupe de travail sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement en Afrique faisait partie de cet accord stratégique. Ce groupe de travail a décidé à Addis Abeba en décembre 2003 que son travail devrait se focaliser sur les dialogues nationaux, dans le but d'identifier les aspects politiques, les contraintes institutionnelles, les lacunes financières et toutes autres entraves aux investissements dans le secteur de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement.

Le Conseil ministériel de l'Afrique sur l'eau (CMAE) a mis en avant dix pays (Ghana, Cap Vert, Ethiopie, Rwanda, Mozambique, Zambie, Congo Brazzaville, République centrafricaine, Egypte et Mauritanie) qui joueront le rôle de pays pilotes pour commencer les dialogues. En plus, suite à un dialogue entre les bailleurs de fond de l'Union Européenne à la République Démocratique du Congo (RDC), un processus similaire a été démarré dans ce pays.

Le groupe de travail a convenu qu'un état membre de l'Union Européenne devrait être désigné pour soutenir le processus dans chacun de ces pays en partenariat avec le CMAE sous la conduite de l'agence nationale compétente dans le secteur concerné. Cet appui devrait inclure le paiement des coûts différentiels découlant du processus de mise en place.

Les objectifs des dialogues au niveau national sont :

- Contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement dans le secteur de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement dans les dix pays concernés ;
- Améliorer la coordination du travail et la planification stratégique, et donner la priorité aux actions dans le secteur de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement en les liant aux initiatives existantes pour atteindre les OMD ;
- Rationaliser les Plan de Réduction de Pauvreté , les stratégies et les plans afin que les investissements dans le secteur bénéficient aux populations les plus défavorisées et les plus vulnérables et soient capables d'attirer plus de financement pour atteindre les OMD.
- Réunir tous les acteurs de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement pour identifier les

Mandat du processus de dialogue au niveau national

contraintes politiques, institutionnelles et financières qui entravent la mise en œuvre des OMD dans l'AEHA. Cela doit ensuite se refléter dans la feuille de route nationale à l'horizon 2015 dans le secteur de l'AEHA.

- Appuyer la création d'un forum national réunissant tous les acteurs des secteurs de l'AEHA.
- Utiliser la feuille de route comme outil de travail pour améliorer l'efficacité et l'optimisation du financement courant et mobiliser de nouveaux fonds et réaliser une action concertée en vue de mettre en œuvre les OMD dans l'AEHA.
- Soutenir et évaluer le forum national dans son travail, identifier les pierres d'achoppement et y remédier et encourager la systématisation pour diffuser les leçons apprises.
- Disséminer les résultats et les bonnes pratiques des pays pour les diffuser dans la région via le CMAE
- Continuer sur une base annuelle comme partie intégrante du programme du secteur de l'eau jusqu'en 2015 (l'année cible pour les OMD) ou bien jusqu'à ce que les OMD aient été atteints.

2. Le processus de dialogue au niveau national

Le dialogue national proposé doit être compris comme un partenariat et un engagement à long terme dans le secteur de l'eau du pays du dialogue. Il ne s'agit pas d'un événement isolé, ni même d'une série d'événements. C'est une démarche visant à transformer en profondeur les rapports entre les bailleurs de fonds, les gouvernements et autres parties prenantes et à former une base solide pour un dialogue continu, efficace et fructueux au niveau national, dans le contexte d'une approche souple et basée sur l'apprentissage, permettant d'atteindre les OMD.

Afin de réaliser cet objectif ambitieux, on mettra sur pied un forum national réunissant tous les acteurs du secteur au pays du dialogue : gouvernement ; donateurs ; ONG, le secteur privé et la société civile. Le forum sera présidé et facilité par le gouvernement national et soutenu par un état membre de l'Union Européenne. Il se réunira au moins une fois par an et créera également des groupes de travail pour traiter des problématiques spécifiques du secteur.

Principales phases dans la mise en œuvre du dialogue au niveau national

Le dialogue national comportera les phases suivantes :

Phase 1 : Mission préliminaire du CMAE-IUEE

Après une invitation officielle par le gouvernement du pays du dialogue pour initier le dialogue et la réalisation d'une étude de bureau, mission conjointe du CMAE-IUEE pour identifier et établir les contacts avec les acteurs appropriés, identifier les initiatives et les plateformes existantes pouvant être mises à contribution, et identifier et mobiliser un point d'ancrage stratégique local, et enfin obtenir l'information nécessaire pour la mise en place de la phase 2.

Phase 2 : Rédaction d'un inventaire comme base pour la discussion du forum

En collaborant avec des initiatives existantes pour détailler l'état actuel de l'AEHA et en faisant une liste de ce qui doit être fait pour réaliser les OMD dans ce secteur. L'inventaire sera élaboré avec l'appui du partenaire coordinateur de l'initiative et doit être basé sur les politiques du gouvernement, les stratégies et

Mandat du processus de dialogue au niveau national

programmes, les stratégies des pays donateurs et de leurs programmes et toute autre information appropriée pour permettre la discussion dans la phase 3.

Phase 3 : Établissement d'un forum réunissant tous les acteurs

Basé sur les résultats de la phase 1 et 2, le partenaire national de coordination commencera à contacter les acteurs appropriés pour joindre le forum national et les inviter à donner leurs commentaires et recommandations concernant le document de base de la phase 2.

Phase 4 : Atelier national pour discuter et formuler une feuille de route nationale

Cet atelier marquera le début officiel du forum, et aura comme premier objectif l'élaboration d'une feuille de route nationale pour les secteurs de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement basée sur les résultats des phases précédentes. Un autre objectif concerne la création d'un comité de direction du forum et des groupes de travail principaux. Il sera important d'avoir la participation d'un maximum de parties prenantes, dont des membres du gouvernement ayant des hautes responsabilités.

Phase 5 : Approbation de la feuille de route nationale pour 2015

Approbation politique par le gouvernement du pays du dialogue de la feuille de route et la confirmation du choix de l'agence compétente dans le gouvernement pour assurer le contrôle et le suivi.
Approbation par tous les bailleurs de fonds principaux du secteur de l'AEHA et la mise en place de mécanismes de coordination renforcés. Approbation par les ONG et les associations principales pour travailler dans le cadre de la feuille de route nationale.

Phase 6 : Table ronde sur le financement de la feuille de route nationale

Le gouvernement du pays du dialogue et de l'Etat membre de l'UE représentant invitent les bailleurs de fonds bilatéraux, les ONG, les associations, le secteur privé et les institutions internationales de financement à coordonner une stratégie d'appel de fonds réaliste pour la feuille de route nationale et à convenir de communiquer les progrès aux bailleurs de fonds.

Phase 7 : Rapport périodique annuel

Réunion annuelle du forum pour analyser les progrès de la feuille de route nationale et évaluer les progrès par rapport aux OMD. Le gouvernement du pays du dialogue, soutenu par le forum devra préparer un rapport d'avancement annuel sur le secteur de l'AEHA qui devra être contrôlé par les parties prenantes et les membres concernés du CMAE. Les membres du forum agissant en tant que bailleurs de fonds devront adapter leurs exigences en matière du rapport au cadre global de la feuille de route nationale et uniformiser de manière générale la rédaction des rapports. La feuille de route nationale sera ajustée afin de refléter les résultats de l'évaluation annuelle.

Adaptation au contexte local

Ces termes de références ont été premièrement écrits pour le processus du dialogue au niveau du Mozambique et de la Zambie. Les expériences du Cap Vert et du Ghana ont aussi été

Mandat du processus de dialogue au niveau national

intégrées. Le Terme de Référence a besoin d'être adapté aux besoins de chaque pays et utiliser les expériences des autres pays quand cela est approprié. Dans le groupe des onze pays pilotes sélectionnés par le CMAE, il y a des pays où peu de pays de l'UE sont représentés. Dans ces pays, il est nécessaire de simplifier le processus et de combiner quelques phases mentionnées ci-dessus. En dehors des pays pilotes et en dehors de l'Afrique, les termes de références doivent être utilisés et appliqués dès que la situation est appropriée.

Phase 1 : Mission préliminaire

Objectifs

1. Présenter et discuter l'historique de l'Initiative d'Union Européenne pour l'Eau, les activités du groupe de travail sur l'AEHA en Afrique et les objectifs du dialogue au niveau national aux parties prenantes (bailleurs de fond, partenaire du gouvernement, services d'eau, ONG et autres organisations locales).
2. Obtenir des idées des acteurs principaux – en particulier ceux du gouvernement national et principaux donateurs dans le domaine de l'AEHA - sur le contenu, la forme, et les démarches proposés.
3. Identifier, discuter et évaluer les initiatives et les plates-formes existantes dans le secteur de l'AEHA au pays du dialogue et leur capacité à soutenir le dialogue de l'IUEE dans ce secteur.
4. Dresser une première liste des acteurs principaux du secteur du pays du dialogue en vue d'établir un forum et d'identifier un point d'ancrage.
5. Effectuer une évaluation préliminaire de l'état actuel de l'AEHA /GIRE au pays du dialogue et de la probabilité de réaliser les OMD, tout en identifiant les principales pierres d'achoppement.
6. Préparer un rapport provisoire basé sur les points ci-dessus qui servira 1) à établir un forum et 2) à rédiger une feuille de route pour l'AEHA.
7. Identifier, en consultation avec le gouvernement, le point d'ancrage local, c.-à-d. l'agence pouvant faciliter le processus

Activités

1. Préparation de la documentation concernant l'Initiative d'Union Européenne pour l'Eau, le groupe de travail pour l'AEHA en Afrique et le processus de dialogue au niveau national;
2. Aperçu du secteur et des acteurs principaux pour les inclure dans le forum; et identifier les plates-formes et informations existantes qui peuvent être incluse ou utilisé dans le dialogue de l'IUEE pour l'AEHA.
3. Mobilisation au pays du dialogue d'un point d'ancrage pour fournir l'appui local pour les phases initiales, y compris la préparation d'un mandat et des arrangements pour financer le travail du point d'ancrage. À plus long terme le forum identifiera les principaux partenaires pour maintenir et faire progresser le dialogue;
4. Préparation d'un rapport sur l'état actuel de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement, ainsi que de la GIRE au pays du dialogue (voir l'annexe 1), la probabilité de réaliser les OMD; et les actions possibles (y compris le financement supplémentaire) permettant de les réaliser. Le rapport sera basé sur les données du gouvernement et des bailleurs de fonds et toutes autres d'informations. Ce rapport permettra au forum de rédiger la feuille de route;
5. Une première analyse des coûts nécessaires au financement du dialogue national, axée notamment sur les besoins en facilitation et en documentation (pour l'apprentissage)
6. Présentation de l'historique de l'IUEE, des activités du groupe de travail -, et du but du dialogue au niveau national.

Mandat du processus de dialogue au niveau national

Responsabilité

Le Gouvernement du pays avec le CMAE et le représentant de l'Union Européenne.

Calendrier:

Doit être complété durant le processus du dialogue au niveau national

Phase 2 : Rédaction d'une feuille de route nationale

Objectif

Préparation d'un rapport servant de base à la rédaction de la feuille de route nationale et à la discussion entre les différents acteurs concernant la mise en place du forum.

Activités

Il faut souligner que le rapport produit doit être:

1. Basé sur l'information existante : rapports de gouvernement et de bailleurs de fonds, en particulier ceux des dialogues existants ou des plates-formes d'organisations du secteur d'AEHA ;
2. Lié à la planification nationale et les systèmes budgétaires existants et s'appuyer sur les programmes sectoriels et sous sectoriels en cours.
3. Lié aux processus de coordination existants entre les bailleurs de fond et le secteur.

En suivant cette ligne directrice, les principales activités de cette préparation sont :

1. Identifier les assises principales ¹(et les lacunes) du secteur sur lesquelles les actions futures seront basées.
2. Identifier les connaissances, les personnes et les institutions disponibles dans le pays qui sont déjà mobilisés ou qui pourraient l'être;
3. Analyser dans quelle mesure les efforts actuels pour améliorer l'AEHA tiennent compte du genre et des plus démunis et ont un effet bénéfique dans ces domaines.
4. Inventorier les pierres d'achoppement perçues concernant la réalisation des OMD au niveau politique, des capacités et des finances.
5. Identifier les grandes lignes d'une stratégie de financement – quels sont les coûts de la réalisation des OMD? Quel est le financement supplémentaire nécessaire ? Quelles sont les ressources potentielles ? La stratégie ne devrait pas se concentrer simplement sur la mise en place de nouvelles infrastructures mais devrait inclure le financement nécessaire pour assurer la durabilité d'une couverture améliorée: c.-à-d. les besoins en capacités au niveau institutionnel.
6. Traduire les résultats de ces identifications en propositions d'activités, indiquant des étapes importantes, les résultats, le partage des responsabilités, les besoins de financement, qui peuvent ensuite être discutés dans le forum.

¹ Politique et stratégies nationales de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène. Planification/cartographie de l'eau, plan d'investissement du secteur, financement.

Responsabilité

Le Programme eau et assainissement présentera un rapport définitif au nom du gouvernement du pays pour le dialogue.

Mandat du processus de dialogue au niveau national

Calendrier

Doit être complété durant le processus du dialogue au niveau national

Phase 3 : Création d'un Forum réunissant tous les acteurs du secteur et préparation d'un atelier national

Objectifs

1. Avoir identifié les participants éventuels du forum, et avoir obtenu leur accord de principe dans le but de réaliser les OMD dans le domaine de l'AEHA
2. Avoir convenu d'un programme pour un atelier national de tous les acteurs ayant comme principal objectif d'élaborer une feuille de route nationale.
3. Avoir pré identifié les éléments principaux pour obtenir un accord pendant l'atelier, basés sur le rapport établi en phase 2.

Activités

1. Préparer un mandat provisoire pour un forum national
2. Inviter les parties prenantes identifiées dans la phase 1 à joindre le forum
3. Le forum doit comprendre des représentants de toutes les parties prenantes (gouvernements national, local, municipalités, agences semi étatiques, société civile, secteur privé, bailleurs de fonds...)
4. Distribuer le rapport (phase 2) sur la situation de l'AEHA aux membres potentiels et les inviter à partager leurs commentaires/contributions pour la préparation de l'atelier national (Phase 4)
5. Préparer l'atelier national – incluant les commentaires sur le rapport

Responsabilité

Le principal responsable de cette phase sera le coordinateur national (déjà identifié dans la phase 1)

Calendrier

Doit être complété durant le processus du dialogue au niveau national

Phase 4 : Atelier réunissant tous les acteurs du secteur pour mettre au point une feuille de route nationale

Objectifs

1. Développer une feuille de route nationale consensuelle dans le but de réaliser les OMD dans le secteur de l'AEHA à l'horizon 2015
2. Atteindre une appropriation maximum de la feuille de route nationale par tous les participants.
3. Développer les grandes lignes d'une stratégie de financement nécessaire pour mettre en place la feuille de route nationale

Mandat du processus de dialogue au niveau national

Activités

1. Lancement officiel du forum national comme gardien de la feuille de route pour le secteur de l'AEHA au pays du dialogue y compris l'adoption de sa mission, de ses objectifs, de ses activités et de sa structure.
2. Examen participatif du rapport (phase 2) et de ses commentaires (phase 3). Se basant sur cet examen, le forum élaborera une feuille de route nationale pour réaliser les OMD dans le secteur de l'AEHA à l'horizon 2015
3. Identification des représentants des principaux groupes d'acteurs (ministères, bailleurs de fond, ONG, gouvernement local, etc....) pour former un comité exécutif du forum
4. Création de groupes de travail sur des thèmes clés (financement, capacités, réformes institutionnelles etc..)

Responsabilité

Le responsable de cette phase est le coordinateur national soutenu par le CMAE et par le président de l'IUEE sous tutelle d'un état membre de l'UE.

Calendrier

Doit être complété durant le processus du dialogue au niveau national

Phase 5 : l'Approbation de la feuille de route nationale

Objectifs

1. Approbation officielle de la feuille de route nationale par le gouvernement du pays du dialogue
2. Confirmation du point d'ancrage choisi dans le gouvernement du pays du dialogue pour la mise en œuvre et le suivi de la feuille de route nationale ou choisir une autre agence.

Activités

1. Rédaction définitive de la feuille de route nationale basée sur les informations recueillies lors de la phase 4 avec l'ajout des commentaires du gouvernement
2. Approbation formelle de la feuille de route nationale
3. Campagne de sensibilisation pour la feuille de route national et de ses objectifs.

Responsabilité

Le premier responsable doit en principe être le gouvernement du pays du dialogue, c'est-à-dire le président du forum, soutenu par le coordinateur national, le président du CMAE et celui du IUEE.

Calendrier

Doit être complété durant le processus du dialogue au niveau national

Phase 6 : Table ronde pour le financement de la feuille de route

Objectifs

1. Mettre au point une stratégie financière consensuelle réalisable pour la feuille de route de l'AEHA.
2. Identifier clairement les moyens financiers pour mettre en œuvre la première phase de la feuille de route nationale

Activités

1. Basé sur les résultats de l'atelier pour la feuille de route nationale (phase 4) et sur une plus ample consultation avec les acteurs clés: le gouvernement et les bailleurs de fond principaux doivent préparer un programme pour un atelier national de financement du secteur
2. Préparer et faciliter l'atelier pour créer une stratégie de financement pour le secteur au niveau national

Responsabilité

Groupe de travail sur le financement, soutenu par le coordinateur national et les présidents du CMAE et du IUEE.

Calendrier

Doit être complété durant le processus du dialogue au niveau national

Phase 7 : Evaluation périodique annuelle et réunions du forum

Objectifs

Le premier objectif de cette réunion est de maintenir l'élan et de bâtir sur l'engagement d'une coalition très large. Elle devrait avoir mandat pour discuter et décider d'une série de rapports périodiques et autres documents préparés par les groupes de travail.

Quelques éléments

- Rapport d'avancement préparé par le gouvernement et/ou le comité exécutif du forum basé sur les données fournies par tous les acteurs (y compris le gouvernement local)
- Des indicateurs de suivi doivent être définis en se basant sur les programmes d'action régionaux et nationaux, ainsi que sur le Programme de suivi conjoint (UNICEF/OMS) et les conditions génériques du CMAE
- Le dialogue national est un processus continu – il faut le maintenir jusqu'en 2015
- La feuille de route nationale est un document « dynamique » qui devrait être réajusté selon les résultats des rapports d'avancement.

Responsabilité

Le comité d'organisation du forum

Calendrier

Doit être complété durant le processus du dialogue au niveau national

L'annexe 1 - Structure du rapport sur l'état de l'approvisionnement en eau et l'assainissement.

Le rapport doit contenir les points suivants:

1. Réforme du secteur et capacités institutionnelles

- Cadres légaux et institutionnels existants
- Application de la GIRE pour la gestion des ressources en eau
- Est-ce que les principes qui sous-tendent la réforme sont en accord avec les aspects tel que la bonne gestion, la décentralisation, la durabilité, la réduction de la pauvreté, etc...?
- Dans quelle étape de conception ou de mise en oeuvre se trouve le processus ?
- Dans quelle mesure la mise en place suit les priorités nationales, la politique du secteur d'AEHA , et les objectifs de la réforme de secteur public?
- Risques et opportunités pour le développement futur ?
- Quelles sont les capacités institutionnelles existantes ? Quel est leur potentiel à être développées, surtout en ce qui concerne l'extension des services aux populations les plus défavorisées;
- Quelles sont les capacités pour construire un système d'information et de suivi dans le secteur de l'AEHA ?

2. Bonne gouvernance dans le secteur

- Est-ce que les principes de bonne gouvernance sont intégrés au cadre institutionnel du secteur au niveau local et national?
- Existe-t-il une conception de bonne gouvernance, et comment est-elle promue (les outils, les instruments, les procédures) ?
- Comment les principes de bonne gouvernance sont-ils appliqués ?

3. Statut du secteur et des activités spécifiques en cours

Analyse de la situation actuelle concernant l'AEHA dans le pays du dialogue, y compris la politique du secteur d'AEHA, les stratégies, les plans d'investissement et de financement.

Examiner les points suivants :

- Identification des groupes ciblés non desservis, c.-à-d. qui et où (répartition géographique à échelle régionale) et comment les impliquer
- Besoins différents des zones urbaines et rurales
- Problèmes liés à l'application de la GIRE
- Intégration d'un volet sur les pratiques hygiéniques aux politiques de gouvernement;
- Existence de programmes d'éducation à l'hygiène, d'eau et d'assainissement dans les écoles
- Existence d'une campagne nationale pour le "lavage des mains"
- Durabilité des pratiques actuelles

Activités des bailleurs de fond, des ONG et du secteur privé:

- Où les bailleurs de fond, les ONG et le secteur privé situent-ils leurs activités et quels sont leurs thèmes préférentiels?
- Est-ce que leurs interventions sont équilibrées ?
- Quelle est l'influence des priorités nationales et celles des bailleurs de fonds sur le choix des

Mandat du processus de dialogue au niveau national

thèmes et des régions pour leurs interventions?

- Déroulement de la prise de décision de chaque donneur concernant la définition des priorités régionales et thématiques et l'intensité du soutien des activités
- Quelles sont les modes de soutien les plus courants des bailleur de fonds (projets, programmes, financements) ?
- Les obstacles à la réalisation des OMD dans l'AEHA :
 - Quels sont les obstacles légaux, institutionnels et organisationnels pour mettre en oeuvre les OMD ?
 - Est-ce que les réformes actuelles sont suffisantes pour éliminer les obstacles à la mise en oeuvre des OMD dans l'AEHA au niveau institutionnel et légal?
 - Quel genre d'actions pourraient et devraient être entreprises par l'Initiative d'Union Européenne pour l'Eau?

4. Coordination

4.1 Coordination entre les différentes institutions gouvernementales concernées par le programme

- Coordination de la prise de décision politique, la définition des priorités, la planification, l'élaboration de stratégies et la mise en oeuvre au niveau local et national ou conjoint .
- Potentiels de synergie par une meilleure coordination entre les institutions gouvernementales (y compris la coordination entre AEHA et GIRE) et les autres parties prenantes.
- Existence de structures et de mécanismes intersectoriels (dans les domaines de la santé, l'eau, l'éducation).

4. 2 Coordination des bailleurs de fonds

- Quels mécanismes de coordinations existent et sont-ils suffisants ?
- Est ce que le principe du donneur principal est appliqué ?
- Comment les mécanismes de coordination pourraient-ils être améliorés ?

5. Approche « multi acteurs »

- Qui sont les acteurs de la société civile et du secteur industriel de l'eau (privé et publique)?
- Comment les acteurs de la société civile et du secteur industriel de l'eau ont été impliqués dans l'effort pour soutenir l'AEHA ?
- Est ce que le soutien de l'Initiative d'Union Européenne pour l'Eau à la coopération entre la société civile, les secteurs privés et publics et le gouvernement du pays du dialogue répond à un besoin ?
- Si oui, sous quelle forme faut-il donner ce soutien ?

6. Systèmes de financement

- Quels systèmes de financement et de support externe sont le plus utilisés dans le secteur ?
- Quel genre de nouveaux dispositifs de financements ont été mis au point pour que le gouvernement du pays du dialogue puisse diriger plus facilement les fonds vers les secteurs prioritaires ?
- Sont-ils suffisants pour aussi attirer le financement privé, ou faut-il élaborer d'autres dispositifs ?
- Monitoring framework for country dialogue processes



Observation du canevas pour le processus du Dialogue au niveau national

Remarque:

L'objectif de ce canevas est de contrôler le processus du dialogue du pays. Pour obtenir un bilan complet des impacts du dialogue des pays sur les OMD, le groupe de travail sur l'Approvisionnement en Eau et l'Assainissement en Afrique de l'IUEE travaille en partenariat avec le groupe de travail d'observation et de contrôle de l'IUEE.

Contrôle du progrès- Processus de dialogue au niveau national

1. Nom du rapporteur:	
du rapport:	Organisation:
de du rapport:	
Eau	OMD Assainissement
personnes avec accès à l'eau %	% personnes avec un accès à l'assainissement %
ODM achevé %	% OMD achevé %
2.1 - Mission préliminaire	
Invitation du gouvernement pour initier le processus du dialogue au niveau national	Achevé
Identifier et établir les contacts avec les acteurs appropriés pour la mise en œuvre du forum national	
Identifier un point d'ancre stratégique local	
Identifier et évaluer les initiatives et les plateformes existantes dans le secteur	
Identification des principaux champs où l'IUEE peut contribuer	
2.2 - Rédaction d'un inventaire comme base pour la discussion du forum	
Inventaire des initiatives existantes pour détailler l'état actuel de l'AEHA (bourses, acquis)	Achevé
Inventaire des connaissances, des personnes et des institutions appropriées pour permettre la discussion	
Identifier les grandes lignes d'une stratégie de financement	
Traduire les résultats de ces identifications en propositions d'activités, les résultats, les besoins de financement	
2.3 - Établissement d'un forum	
TeR pour le forum national des acteurs du secteur	Achevé
Les acteurs appropriés sont identifiés et invités à participer	
Document provisoire de la phase 2 distribuée, discutée et commentée par les acteurs concernés	
Préparation de la table ronde nationale/date de la table ronde	
2.4 - Atelier national pour discuter et formuler une feuille de route nationale	
Développer une feuille de route nationale consensuelle	Achevé
Atteindre une appropriation maximum de la feuille de route nationale par tous les participants	
2.5 - Approbation de la feuille de route nationale pour 2015	
Approbation officielle de la feuille de route nationale	Achevé
Campagne de sensibilisation pour la feuille de route nationale et de ses objectifs	
2.6 - Table ronde sur le financement de la feuille de route nationale	
Table ronde organisée pour créer une stratégie de financement du secteur national	Achevé
Stratégie d'appel de fonds réaliste pourachever la feuille de route nationale	
2.7 - Rapport périodique annuel	
Rapport d'avancement annuel sur le secteur de l'AEHA par le gouvernement et le comité exécutif	Achevé
Définition des indicateurs de contrôle	
Feuille de route nationale ajustée selon les résultats de l'évaluation annuelle	
Objectifs pour la prochaine phase (SVP indiquez):	
Objectifs pour la prochaine phase (SVP indiquez):	

Statut des pays Africains de l'IUEE dans le dialogue des 10 pays pilotes + le RDC (statut en Juillet 2005)

Statut du dialogue du pays	Ghana	Zambie	Mozambique	Cap Vert	Rwanda	Ethiopie					
Pays de l'UE responsable du projet	Da	De	NL	EC	Be		It	Fr/EC,TBC	Congo-B		
Mission préliminaire	●	●	●	●	●	●		●	●	●	●
Rédaction d'un inventaire	●	●		●	●						
Mise en place d'un forum des dépositaires	●	●	●	●	●						
Atelier national	●	●		●	●						
Approbation de la feuille de route nationale pour 2015											
Table ronde sur le financement											
Rapport périodique annuel											
Remarques						Le processus de mise en place de la feuille de route du Rwanda a été mis en place dans un forum des bailleurs de fond en novembre 2004	Le processus de mise en place de la feuille de route a juste démarré				

Questions fréquentes

Qu'est ce que l'IUEE (EUWI)?

Lors du Sommet mondial pour le développement durable (WSSD) à Johannesburg en 2002, les gouvernements africains et européens ont lancé une initiative pour l'eau afin de contribuer à la mise en œuvre des Objectifs Millénaire pour le développement (OMD) dans le secteur de l'eau et de l'hygiène, en privilégiant une approche intégrée des ressources de l'eau. L'IUEE est perçu comme un catalyseur et une fondation pour les futures actions qui peuvent être implémentées pour réussir à achever les objectifs des OMD. Pour plus d'informations, consultez SVP le site internet : <http://www.euwi.net/>

Qu'est ce que la partenariat stratégique Afrique Union Européenne sur la problématique de l'eau et de l'assainissement?

Ce partenariat fait partie de la composante Africaine de l'Initiative d'Union Européenne pour l'Eau (IUEE) a été officialisé durant le sommet mondial du développement durable sous forme de partenariat stratégique entre l'Afrique et l'Union Européenne. Les objectifs du partenariat stratégique entre l'Afrique et l'Union Européenne ont été développé dans la déclaration de Johannesburg le 2 Septembre 2002.

Qu'est ce que le groupe de travail sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement en Afrique de l'IUEE?

Le groupe de travail sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement en Afrique fait partie du partenariat stratégique. Ce groupe de travail a décidé en décembre 2003 à Addis Abeba que son travail devrait se focaliser sur les dialogues nationaux, dans le but d'identifier les aspects politiques, les contraintes institutionnelles, les lacunes financières et toutes autres entraves aux investissements dans le secteur de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement.

Qu'est ce que le dialogue au niveau national?

Le dialogue du pays est le processus par lequel le Groupe de Travail de l'IUEE sur l'Approvisionnement en Eau et l'Assainissement en Afrique. Le Conseil ministériel de l'Afrique sur l'eau (CMAE) cherchent ensemble avec les acteurs nationaux àachever les OMD du secteur de l'eau dans chaque pays impliqué par :

- Améliorer la coordination du travail et la planification stratégique, et donner la priorité aux actions dans le secteur de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement en les liant aux initiatives existantes pour atteindre les OMD;
- Appuyer la création d'un forum national réunissant tous les acteurs des secteurs de l'AEHA ;
- Utiliser la feuille de route comme outil de travail pour améliorer l'efficacité et l'optimisation du financement courant et mobiliser de nouveaux fonds et réaliser une action concertée en vue de mettre en œuvre les OMD dans l'AEHA;
- Soutenir et évaluer le forum national dans son travail de création de la feuille de route nationale ;
- Continuer sur une base annuelle comme partie intégrante du programme du secteur de l'eau jusqu'en 2015 (l'année cible pour les OMD) ou bien jusqu'à ce que les OMD aient été atteints.

Toutes les activités devraient supporter les initiatives en cours des pays.

Quels pays font parties du dialogue au Niveau national?

Le Conseil ministériel de l'Afrique sur l'eau (CMAE) a mis en avant dix pays (Ghana, Cap Vert, Ethiopie, Rwanda, Mozambique, Zambie, Congo Brazzaville, République centrafricaine,

Questions fréquentes

Egypte et Mauritanie) qui joueront le rôle de pays pilotes pour commencer les dialogues. En plus, suite à un dialogue entre les bailleurs de fond de l'Union Européenne à la République Démocratique du Congo (RDC), un processus similaire a été démarré dans ce pays. Le groupe de travail a convenu qu'un état membre de l'Union Européenne devrait être désigné pour soutenir le processus dans chacun de ces pays en partenariat avec le CMAE sous la conduite de l'agence nationale compétente dans le secteur concerné.

	Dialogue au niveau national	UE État membres supportant le dialogue au niveau national
1	Cap Vert	Commission Européenne
2	République Centre Africaine	France/Commission Européenne – À décider
3	Congo Brazzaville	France/European Commission – To be decided
4	République Démocratique du Congo	Bailleurs de fond de l'UE au RDC
5	Egypte	À décider
6	Ethiopie	Italie
7	Ghana	Danemark
8	Mauritanie	France
9	Mozambique	Pays-Bas
10	Rwanda	Belgique
11	Zambie	Allemagne



